

COMMUNE DE ROMAGNAT

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ARRÊTÉ MUNICIPAL PERMANENT N° 2024_008_P PORTANT REPRISE DE CONCESSION

Le Maire de la Commune de ROMAGNAT (Puy-de-Dôme)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en ses dispositions relatives à la reprise des concessions en état d'abandon et aux exhumations et notamment ses articles L.2223-17, L.2223-18 et R.2223-12 et suivants ;

Vu le procès-verbal du 07 juin 2023 et celui du 16 octobre 2024 constatant l'état d'abandon des concessions indiquées ci-dessous ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2024 déposée à la préfecture de Clermont-Ferrand, le 17 décembre 2024, décidant les reprises par la commune des concessions perpétuelles en état d'abandon au cimetière communal du Bourg ;

1. Concession familiale BRUNBARRY - COHENDY délivrée en 1896 à Monsieur BRUNBARRY Antoine n° plan I-3.

Titre de concession du 12 juin 1896.

Personne inhumée Mme. COHENDY Marie née OLLIER décédée le 27/01/1888.

2. Concession familiale SOUCHAT – COISSARD délivrée en 1896 à Mademoiselle SOUCHAT Marguerite et Madame veuve ESPAVIER née COISSARD n° plan I-5.

Titre de concession du 05 juin 1896.

Personnes inhumées Mme SOUCHAT Marguerite décédée le 14/08/1896, Mme SOUCHAT Anne décédée le 13/01/1892, M. ESPAVIER Antoine décédé le 23/04/1891, Mme COUASSARD Anne décédée le 28/04/1922, M. ESPAVIER Jean-Baptiste décédé le 05/12/1926, M. BOUDET Joseph Michel décédé en 1937.

3. Concession familiale COHENDY - MOULIN délivrée en 1886 à Monsieur COHENDY Antoine et Miette MOULIN n° plan I-6.

Titre de concession du 27 décembre 1886.

Personnes inhumées M. COHENDY Antoine décédé le 26/03/1900, Mme MOULIN Marguerite dite Miette décédée le 09/08/1907, M^{elle} MOULIN Marie décédée le 16/12/1905.

4. Concession familiale HERBAUD - MANEBY délivrée en 1884 à Monsieur HERBAUD Étienne MANEBY et sa sœur Madame HERBAUD Marie n° plan I-17.

Titre de concession du 12 juin 1884.

Personnes inhumées M. HERBAUD Étienne décédé le 28/08/1901, Mme MANEBY Marie décédée le 16/04/1884, Mme BARTHOMEUF Michèle décédée le 06/08/1885.

5. Concession familiale MONESTIER - GIAT délivrée en 1942 à Monsieur MONESTIER François GIAT n° plan I-62.

Titre de concession du 19 août 1942.

Personnes inhumées M. MONESTIER François décédé le 06/10/1942, Mme GIAT Marie Jeanne décédée le 19/08/1942.

6. Concession familiale DAUMAS délivrée en 1945 à Madame veuve DAUMAS née MAILLOT n° plan I-63.

Titre de concession du 23 août 1945.

Personne inhumée M. DAUMAS Antoine décédé le 21/01/1943.

7. Concession FALLATEUF délivrée « sans indication » n° plan I-75.

Acte de notoriété du 05/05/2023.

Personnes inhumées Mme. FALLATEUF Jaquette décédée le 07/06/1900, Mme FALLATEUF Madeleine décédée le 25/08/1923.

8. Concession familiale CHARBONNEL - LAURIER délivrée en 1920 à Monsieur CHARBONNEL Jacques époux LAURIER n° plan I-164.

Titre de concession du 04 janvier 1920.

Personnes inhumées M. CHARBONNEL Jacques décédé le 15/08/1956, Mme LAURIER Françoise décédée le 12/12/1933, M. CHARBONNEL Antoine mort pour la France le 01/07/1916, M. CHARBONNEL Stéphane décédé en 1939, Mme BANIERE Anne décédée en 1947.

9. Concession familiale BELLARD - ARBRE délivrée en 1921 à Monsieur BELLARD Étienne ARBRE n° I-187.

Titre de concession du 02 mai 1921.

Personne inhumée M. BELARD Étienne décédé le 03/05/1923.

10. Concession familiale BARRE - FOURNIAT délivrée en 1920 à BARRE – FOURNIAT, BARRE - MALAURANT et Monsieur BRUGIÈRE Jean n° plan I-188.

Titre de concession du 28 décembre 1920.

Personnes inhumées M. BARRE Henri décédé le 19/04/1939, Mme MALAURANT Marie décédée le 31/07/1947, M. BARRE François décédé le 20/01/1923, Mme FOURNIAT Sophie décédée le 27/01/1923, Mme FOURNIAT Marie décédée le 29/12/1919.

11. Concession familiale MOLINIER délivrée en 1945 à Monsieur MOLINIER Jean n° plan I-274.

Titre de concession du 10 janvier 1945.

Personnes inhumées M. MOLINIER Jean décédé le 02/03/1973, Mme GREGOIRE Henriette décédée en 1983, M. FEATHERSTONE Henri décédé le 04/12/1945, Mme BRUN Marie décédée le 23/11/1956.

12. Concession « SANS INDICATION », n° plan II-418 délivrée le « sans indication ».

Acte de notoriété du 05/05/2023

13. Concession « SANS INDICATION », n° plan II-503B délivrée le « sans indication ».

Acte de notoriété du 05/05/2023

14. Concession « SANS INDICATION », n° plan II-580 délivrée le « sans indication ».

Acte de notoriété du 05/05/2023

15. Concession familiale TEISSIER délivrée en 1977 à Monsieur TEISSIER Jacky n° plan I-631C.

Titre de concession du 21 mars 1977.

Personne inhumée M. GRAS Charles décédé le 19/12/1976.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Les concessions sus-indiquées, dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, sont reprises par la commune.

ARTICLE 2 :

Les matériaux des monuments et emblèmes funéraires restés sur ces concessions seront enlevés par les soins de la commune un mois après publication du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

A l'issue de la publication régulière du présent arrêté, la commune procédera à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans ces concessions reprises, en vue de leurs réinhumations dans l'ossuaire municipal spécialement aménagé à cet effet situé dans le même cimetière. Les règles applicables en la matière seront rigoureusement respectées.

ARTICLE 4 :

Les concessions, dont les reprises sont prononcées après ces diverses opérations, seront remises en service.

ARTICLE 5 :

Les noms des personnes inhumées dans ces concession sont consignés dans un registre informatisé tenu à la disposition du public.

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, c'est-à-dire pendant un mois.

ARTICLE 7 :

Le directeur général des services de la mairie, le responsable des cimetières communaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 8 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Puy de Dôme,
- La Police Municipale
- Monsieur le Conseiller aux Affaires Funéraires

Fait à ROMAGNAT, le 19 décembre 2024

Le Maire,

Laurent BRUNMUROL

Publié et exécutoire le *20 décembre 2024.*